

Courbevoie, le 01/02/2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**LE BROUILLARD D'EAU :
UNE UTILISATION OPTIMALE DE L'EAU
CONTRE L'INCENDIE !**

A l'occasion de la sortie d'une vidéo et d'un flyer sur le sujet, le GIFEX (Groupement des fabricants installateurs de systèmes d'extinction automatiques fixes) et la FFMI (Fédération Française des Métiers de l'Incendie) souhaitent mieux faire connaître la solution du brouillard d'eau. Il permet, en fonction de l'objectif retenu, d'atteindre l'extinction, la réduction ou le contrôle du feu. Ce procédé connaît notamment un fort développement dans les établissements recevant du public, ainsi que dans les bâtiments tertiaires et industriels.

Le brouillard d'eau correspond à l'utilisation d'eau sous forme de gouttelettes finement divisées. L'agent extincteur n'est pas l'eau à proprement parler, mais bien le brouillard qui, suivant son mode de génération, sa finesse et son énergie cinétique, est doté de propriétés différentes. Il n'est pas stocké mais produit « in situ », au niveau de la buse de diffusion.

Un brouillard d'eau est caractérisé par sa portée et son pouvoir pénétrant dans les masses gazeuses. Il s'agit d'une pulvérisation dont 90% du volume d'eau émis est sous forme de gouttelettes dont le diamètre est inférieur à 1mm.

Le brouillard d'eau est compatible avec les feux de classe A (feux solides), B (feux liquides), C (gaz), et F (huiles et graisses pour cuisson). Son action repose sur plusieurs mécanismes, souvent combinés : le refroidissement de la flamme, celui des surfaces concernées par le feu et la réduction localisée de l'oxygène. Pour toutes les applications et en fonction des objectifs, son utilisation donne de bons résultats avec des quantités d'eau modérées, ce qui permet à la fois d'optimiser la consommation d'eau et de limiter l'étendue des dégâts liée à l'eau.

Selon l'application, l'objectif du brouillard d'eau pourra être l'extinction d'un incendie (qui permet une élimination complète et définitive du feu), sa réduction (à travers la réduction significative du débit calorifique et qui prévient une éventuelle reprise du feu), ou son contrôle (c'est-à-dire la limitation du développement de l'incendie et la prévention des dommages structurels par refroidissement des objets).

Plusieurs domaines d'application sont adaptés au brouillard d'eau. Ils dépendent des objectifs de la protection. Ces derniers doivent donc être fixés préalablement. On peut citer notamment : la protection de salle informatique et de contrôle process, la protection de machines



GIFEX

groupement des fabricants installateurs
de systèmes d'extinction automatiques fixes

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES MÉTIERS DE L'INCENDIE

IMMEUBLE MAISON DE LA MECANIQUE

39-41 RUE LOUIS BLANC ■ 92400 COURBEVOIE

CS 30080 - 92038 LA DEFENSE CEDEX

☎ 01.47.17.63.03 ■ 📧 contact@ffmi.asso.fr ■ 🌐 www.ffmi.asso.fr

hydrauliques ou thermiques (groupe électrogène, turbine à combustion...), la protection de locaux techniques ou encore les mesures compensatoires dans les ERP. Dans tous les cas, il peut être utilisé en protection d'objet ou d'ambiance

Sur le plan assurantiel, il existe différentes normes et référentiels pour garantir la qualité, l'efficacité et la fiabilité de cette solution.

Pour en savoir plus et découvrir la vidéo et le flyer du GIFEX sur le brouillard d'eau, rdv sur www.ffmi.asso.fr.

À propos de la FFMI :

La Fédération Française des Métiers de l'Incendie (FFMI) regroupe 12 syndicats et rassemble la grande majorité des professionnels de la sécurité incendie, qu'ils soient industriels, fabricants, installateurs, distributeurs ou prestataires de services. Elle représente 250 entreprises de toutes tailles, qui emploient 25 000 salariés sur l'ensemble du territoire français et réalisent un chiffre d'affaire global de 3 milliards d'euros. Elles sont réunies par la volonté commune d'agir pour promouvoir la qualité des produits et services destinés à la protection contre l'ensemble des risques liés l'incendie, aussi bien dans le secteur tertiaire que résidentiel.

À propos du GIFEX :

Créé en 1981, le GIFEX, membre affilié à la FFMI, est le Groupement des fabricants installateurs de systèmes d'extinction automatiques fixes, qui réunit les fabricants et principaux installateurs certifiés.

Contact Presse:

Kelly ESTEVES | 06 38 22 02 29

communication@ffmi.asso.fr
